

DOSSIER DE PRESSE

500 km de haie par an : objectif atteint !

Du plan à la plantation : la Région démontre sa stratégie bocagère sur le terrain



1

La-Haie-Fouassière, vendredi 23 janvier 2026

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse** **p.2-3**
- **La Région s'engage en faveur du Bocage** **p.4-7**
 - En chiffres
 - Le Plan régional haie : des résultats concrets
 - Zoom sur les aides
 - Typologie des projets

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr — **06 82 80 18 92**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La-Haie-Fouassière, vendredi 23 janvier 2026

500 km de haie par an : objectif atteint !

Du plan à la plantation : la Région démontre sa stratégie bocagère sur le terrain

Avec **400 000 ha d'espaces forestiers et 200 000 km de haies**, les Pays de la Loire disposent d'un patrimoine bocager exceptionnel. Ces infrastructures naturelles jouent un rôle essentiel pour la protection de la biodiversité, la préservation du cycle et de la qualité de l'eau, la lutte contre l'érosion des sols et l'adaptation au réchauffement climatique. À l'occasion de la 2^{ème} Rencontre annuelle du Plan Haie régional, Philippe Henry, Vice-président de la Région en charge de l'Environnement et de l'Énergie, s'est rendu cet après-midi sur l'exploitation viticole Domaines Vinet à La Haie-Fouassière (44) pour constater concrètement les résultats de la politique régionale bocagère.

Objectifs atteints

Deux ans après l'adoption du Plan régional, les résultats sont au rendez-vous. L'objectif de 500 km de haies plantées par an est atteint avec près de 515km de plantations financées en 2025 grâce à la mobilisation du collectif "Pays de la Loire Bocage".

1,9 million d'euros d'aides régionales et FEADER ont été mobilisées via l'Appel à Projets Plantations, permettant de financer 350 km de haies auxquels s'ajoutent 180 km aidés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Départements et le fonds Agribiodiv des chasseurs.

" Les haies génèrent d'innombrables bénéfices pour nos écosystèmes et ces chiffres démontrent que notre approche collective fonctionne. En fédérant tous les acteurs autour d'un objectif commun, nous reconstituons efficacement le maillage bocager ligérien. Par ailleurs, ce projet montre qu'écologie et économie vont de pair. ", souligne Philippe Henry.

Un partenariat territorial efficace

Cette réussite s'appuie sur la mobilisation du collectif "Pays de la Loire Bocage" animé par la Région, rassemblant l'État, l'Agence de l'eau, l'ADEME, l'Office Français de la Biodiversité et les Départements, ainsi que sur l'accompagnement technique de structures facilitatrices comme la Chambre d'Agriculture, la Fédération des Chasseurs ou le réseau Haie. **Plus de 60 exploitants ont été accompagnés par la Chambre d'Agriculture en 2025**, qui assure une animation de proximité, déterminante pour mobiliser les agriculteurs. Les structures animatrices des bassins versants portent également des projets collectifs, pour fédérer les projets d'un même territoire.

Une exploitation viticole exemplaire

L'exploitation visitée, les Domaines Vinet, illustre bien les bénéfices multiples du dispositif régional. Cette SCEA familiale de 62 hectares de vignes, certifiée HVE et Terra Vitis, a bénéficié du financement de plus de 950 plants (plantation d'un bosquet, d'une haie et d'une parcelle en agroforesterie) dans le cadre de "Pays de la Loire Bocage 2025". Le projet, accompagné par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, répond à plusieurs objectifs :

- Recréer le maillage bocager détruit lors du remembrement
- Favoriser la biodiversité et les auxiliaires de culture pour limiter les produits phytosanitaires
- Lutter contre le réchauffement climatique par la création de microclimats
- Protéger les habitations des dérives de traitements
- Valoriser le paysage et créer une ressource en bois

La Région s'engage en faveur du Bocage

En chiffres

Un engagement régional fort pour le bocage

En 2024, la Région Pays de la Loire, l'État et leurs partenaires ont renforcé leur action en faveur de la haie et du bocage. À travers le collectif Pays de la Loire Bocage, ils ont coordonné leurs financements pour accompagner les territoires, les agriculteurs et les porteurs de projets.

Les chiffres clés 2024

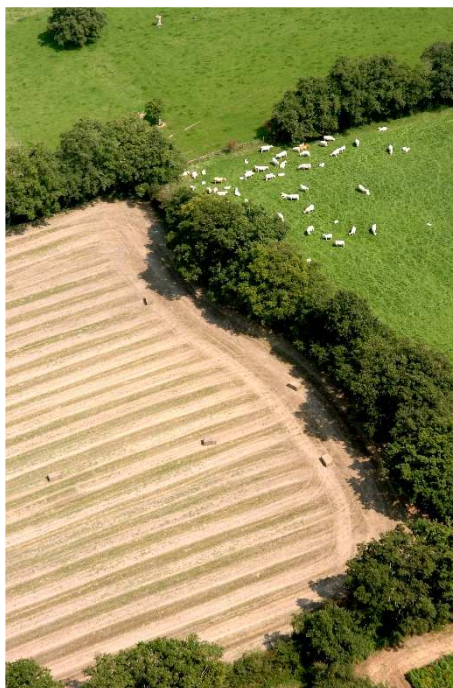
- 600 km de haies plantées (équivalent haies)
- Environ 650 planteurs accompagnés
- 3,32 millions d'euros mobilisés pour les investissements
- 5,6 millions d'euros mobilisés pour soutenir 49 structures pour des projets d'animation sur deux ans

Des projets concrets sur le terrain

- 320 km de haies plantées
- 9 200 arbres agroforestiers
- 20 000 arbres en bosquets
- 16 mares créées ou restaurées
- 4 matériels d'entretien du bocage financé

Perspectives 2025

En 2025, la dynamique de plantation se poursuit avec un objectif prévisionnel de 530 km de haies plantées. 120 projets ont été déposés à l'appel à projets Pays de la Loire Bocage 2025, touchant 600 planteurs.



Le Plan régional haie : des résultats concrets

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional en faveur de la haie, adopté fin 2023, la Région et l'ensemble de ses partenaires – l'État, les cinq Départements, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'ADEME et l'Office français de la biodiversité – ont fait le choix fort de coordonner leurs moyens au sein du collectif Pays de la Loire Bocage.

Grâce à une mobilisation collective exemplaire, les financeurs régionaux, ainsi que les nombreux opérateurs territoriaux et structures facilitatrices, accompagnent les porteurs de projet sur le terrain, pour maintenir une dynamique ambitieuse de plantation, de gestion et de valorisation du bocage, malgré un contexte économique tendu et l'évolution des dispositifs nationaux.

Au-delà de la plantation, le Plan régional en faveur de la Haie déploie d'autres actions clés : développement d'un outil cartographique collaboratif, accompagnement à la gestion durable, montée en puissance des filières de valorisation, développement de l'offre de formation et actions de sensibilisation.

Un projet en faveur du bocage ?

Zoom sur les aides

Des financements sont disponibles pour accompagner les projets de plantations de haies, agroforesterie et bosquets, de plans de gestion durable du bocage et de structuration de filières de valorisation durable.

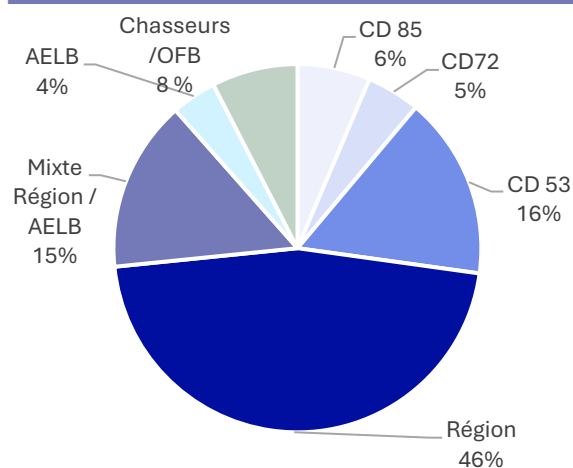
Pour se renseigner sur les aides disponibles en faveur du bocage, rendez-vous sur la page web du [dispositif Pays de la Loire Bocage](https://dispositif-pays-de-la-loire-bocage.fr), ou écrire à pdl.bocage@paysdelaloire.fr.



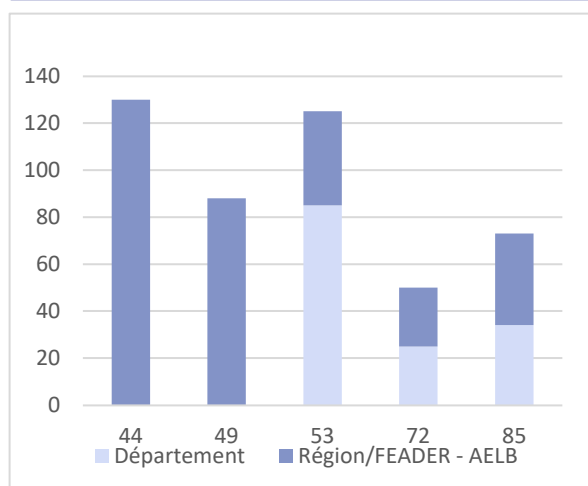
En chiffres : les financements et la répartition par département

Part des financeurs en 2025

(km équivalent haies)



Répartition par département et financeurs AAP



CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet

Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr

T. 02 28 20 60 653 / M. 06 82 80 18 92



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Hôtel de Région
1 rue de la Loire — 44 966 Nantes
02 28 20 50 00
paysdelaloire.fr

